

L'inexorable évolution du métier

*Joël MORIS Bibliothécaire
Bibliothèque Municipale Chaumont*

B

ibliothécaire terme désuet pour nommer une profession en pleine mutation et qui se reconnaît de moins en moins dans la définition qu'en donne le statut du personnel communal : "fonctionnaire auquel incombe la constitution, la

conservation et l'exploitation du fonds".

Les réponses à un questionnaire adressé à 200 bibliothécaires de 1ère et de 2e catégorie, corroborant les conclusions de nombreuses études théoriques relatives à l'évolution du

métier, l'attestent : en cette fin de 20e siècle, une nouvelle profession est née et de nouvelles missions lui sont confiées.

L'objet de cette étude consiste, à analyser les réponses à ce questionnaire, à décrire les nouvelles conditions

d'exercice du métier et les pratiques professionnelles réellement effectuées en bibliothèques municipales, à définir un profil type du "bibliothécaire" pour les années à venir et inférer, à la lumière des conclusions évoquées, un système de formation évolutif, simple, adapté aux mouvances perpétuelles qui caractérisent le métier.

Une synthèse des réponses laisse apparaître quatre faits essentiels :

- la primauté de l'activité d'administration, d'organisation, de gestion ;
- l'invasion de l'outil informatique ;
- la coexistence de publics diversifiés aux attentes spécifiques ;
- la variété des supports d'information.

Primauté de l'activité : administration - organisation - gestion

Gestion du personnel, gestion financière, organisation du travail et répartition des tâches, rédaction de rapports d'activités, relations permanentes avec élus locaux et usagers de la bibliothèque, aménagement de la bibliothèque et organisation du circuit du document, sont des activités pratiquées systématiquement ; traduction de leur importance : 50 % des bibliothécaires estiment qu'elles devraient être prises en compte par les instances de formation professionnelle continue et 84,38 % souhaitent qu'elles soient abordées dans la littérature professionnelle ; par ailleurs, ils soulignent le rapprochement étroit entre leur fonction et celle d'administrateur-gestionnaire.

Aussi, le bibliothécaire peut-il être considéré, aujourd'hui, comme un cadre administratif, un gestionnaire mais aussi un concepteur ; si le but de son activité demeure centré sur l'acquisition, le traitement et la diffu-

sion de tout type de documents, il est avant tout un concepteur de projets qui en assure l'élaboration, l'exécution et le suivi, un meneur d'hommes dirigeant un personnel de plus en plus nombreux, l'organisateur d'un service, inscrit dans un réseau de compétences, doté de moyens budgétaires et dont il a à rendre compte des activités par l'établissement de rapports et de statistiques.

L'invasion de l'outil informatique

La prééminence et l'invasion de l'outil informatique, ainsi que les modifications profondes suscitées par son introduction, sont attestées dans les réponses à notre questionnaire puisque les activités qui y sont liées sont exécutées régulièrement. Surtout, la décision d'informatisation entraîne une mobilisation permanente des professionnels et devient le rayon d'activités pour lequel la part du temps consacré est la plus importante. Par ailleurs, la recherche documentaire est totalement bouleversée : d'une part, à la recherche bibliographique manuelle est substituée progressivement la recherche bibliographique automatisée ; d'autre part, l'interrogation dorénavant plus régulière de banques et bases de données occasionne un autre rapport à l'information bibliographique.

Une autre manifestation de l'omniprésence de l'informatisation des bibliothèques et surtout de l'inquiétude qu'elle suscite chez les professionnels, est traduite dans les réponses qu'ils apportent aux questions relatives à leur formation ; ainsi, 57,8 % ont choisi pour thème de formation continue l'informatisation d'une bibliothèque et 48,4 % souhaitent que ce thème soit prioritairement pris en compte par les instances de formation professionnelle continue. En outre,

ils estiment, pour 70,31 % d'entre eux, que l'informatisation a engendré des pratiques professionnelles fondamentalement nouvelles et a modifié les conditions d'exercice traditionnelles du métier.

Aussi, le bibliothécaire est-il non seulement un cadre administratif, un meneur d'hommes, un concepteur de projets, il est aussi un parfait gestionnaire des systèmes d'information qui maîtrise l'outil informatique et les nouvelles technologies de l'information.

Autres publics, autres documents

Indubitablement, l'on observe une modification dans la composition sociologique des publics utilisant les services des bibliothèques : l'époque semble bien révolue où elles n'accueillaient qu'un public d'érudits et de lettrés et c'est à une grande variété de publics qu'ont à faire face les professionnels ; les thèmes choisis dans le cadre de leur formation professionnelle continue en soulignent l'évolution et leur désir d'y apporter des solutions : ainsi, 32,5 % ont participé à des stages relatifs à la sociologie de la lecture et des lecteurs, et 29,6 % aux différents types de littérature montrant ainsi leur désir de s'ouvrir à tous les groupes culturels et à toutes les pratiques de lecture ; cette évolution est à rapprocher de la réponse qu'ils donnent à la question suivante : quel type de personnalité convient le mieux pour exercer le métier de bibliothécaire ? Et pour laquelle nombre d'entre eux mentionnent "le type social" ; si la bibliothèque figure comme un pion essentiel dans l'échiquier culturel des villes, elle apparaît aussi comme un facteur de cohésion et d'unités sociales.

Par ailleurs, interrogés sur les thèmes qu'ils souhaitent voir abordés dans la littérature professionnelle, 68,75 % des bibliothécaires évoquent "le rôle politique et social de la bibliothèque dans la vie de la cité" et 50 % "la sociologie de la lecture et des lecteurs".

Enfin, soulignant l'impact de l'introduction de nouveaux types de documents dans l'exercice de la profession et dans l'accès et la fréquentation des bibliothèques, 31,25 % des professionnels ont choisi comme stage de formation professionnelle les problèmes spécifiques posés par les documents autres que le livre ; 43,75 % souhaitent voir ce thème abordé dans la littérature professionnelle et 53,13 % estiment que la gestion de ces nouveaux types de documents a engendré des pratiques professionnelles fondamentalement nouvelles.

Responsable d'un service administratif, gestionnaire avisé des nouveaux systèmes d'information, acteur essentiel de la vie sociale et culturelle d'une cité, tel est le profil-type du bibliothécaire que la conjugaison d'études théoriques et d'approches plus empiriques permet de tracer.

L'on assiste en fait à une régression d'un pôle choix des acquisitions - traitement des documents - recherches bibliographiques manuelles, vraisemblablement toujours vivaces mais confiées à d'autres membres du personnel et à un resserrement des pratiques autour des activités liées à l'informatisation, la création, la construction et la gestion des bibliothèques.

Les activités visant à promouvoir la bibliothèque évoluent également et

l'on perçoit une orientation des pratiques d'animation vers la réalisation de journées portes ouvertes, débats, festivals en collaboration avec les autres acteurs culturels de la cité au détriment des expositions, activités plus anciennes, traditionnelles, pionnières, tournées surtout vers la bibliothèque, ses collections, son public, et axées essentiellement sur le livre et la lecture.

Émerge en filigrane un profil-type de médiathèque municipale informatisée, lieu de manifestations et de rencontres culturelles multiples accueillant un public diversifié aux attentes souvent contradictoires.

Pour une nouvelle approche de la formation des directeurs de bibliothèques

Il convient maintenant de traduire dans les cursus de formation les nouvelles missions auxquelles les directeurs de bibliothèques seront confrontés : inculquer de nouvelles valeurs, une autre "culture" bibliothéconomique, tels seront les objectifs d'un système de formation évolutif ; cela suppose un réel changement dans les mentalités, notamment dans deux directions :

- d'une part, vers un renoncement progressif à l'idée de la toute puissance du livre, de l'objet-livre ; objet culte d'une profession, il est aujourd'hui concurrencé par d'autres médias et toute la réflexion bibliothéconomique est à repenser : d'autres médias ont reçu l'adhésion d'un large public inaugurant une nouvelle ère dans l'accès et le traitement de l'information ;

- d'autre part, vers une prise en compte de la spécificité du métier de directeur de bibliothèque municipale dont la pratique quotidienne s'enracine inéluctablement dans un contexte local spécifique.

D'une manière générale, la réflexion ne doit plus s'engager en fonction d'un type de document à acquérir, à traiter et à communiquer mais au regard de missions à remplir, d'un public à satisfaire dans un univers multimédias et dans un contexte socio-culturel et politique bien défini.

Le nouveau C.A.F.B. mis en place en 1989 s'est engagé dans cette voie notamment en modifiant ses structures par le biais d'une coopération efficace avec l'université, en tenant compte des besoins des employeurs, en introduisant des enseignements proches des pratiques professionnelles et surtout en s'interrogeant sur le type de bibliothécaires dont la société aura besoin demain.

La réforme entreprise a tenté de créer les conditions d'autres pratiques de formation et d'apporter des réponses et des solutions aux transformations de la profession. Ouvrira-t-elle de nouveaux espoirs à une corporation professionnelle jusqu'ici dans l'expectative ? Permettra-t-elle un meilleur fonctionnement de nos bibliothèques municipales ? Tout porte à le croire.

Espérons toutefois que les nouvelles filières culturelles n'anéantiront pas l'immense travail de réflexion entrepris depuis 10 ans.

RANG	PRATIQUES	SCORE OBTENU (en points)	MOYENNE OBTENUE PAR REPOSES
1	- Suivi du travail	274	4,28
2	- Gestion financière	270	
3	- Etablissement de statistiques	265	4,14
4	- Organisation du travail et répartition des tâches	264	4,12
5	- Choix des acquisitions	263	4,10
6	- Rédaction de rapports d'activité	258	4,03
7	- Gestion du personnel	256	4
8	- Informatisation	254	3,96
8 bis	- Participation à la création et à la construction d'une bibliothèque	254	3,96
10	- Relation avec les élus	253	3,95
1	- Aménagement de la bibliothèque	246	3,84
12	- Relations avec les usagers de la bibliothèque	236	3,68
13	- Organisation du circuit du document	227	3,54
14	- Recherches bibliographiques manuelles	204	3,18
15	- Indexation	203	3,17
16	- Renseignements aux lecteurs, prêt public	202	3,15
17	- Réalisation d'expositions	197	3,07
18	- Contacts avec l'interprofession du livre	195	3,04
19	- Catalogage	187	2,93
20	- Organisation de journées portes ouvertes, débats	186	2,92
21	- Formation professionnelle	167	2,60
22	- Coopération interbibliothèques	165	2,57
23	- Recherches bibliographiques informatisées	159	2,44
24	- Rédaction de produits éditoriaux	143	2,23
25	- Accueil de classes	137	2,14
26	- Interventions extérieures	131	2,04
27	- Conservation du patrimoine	119	1,85
28	- Réalisation d'affiches	112	1,75
29	- Prêt interbibliothèques	110	1,71
29 bis	- Intercalation	10	1,71
31	- Interrogation de bases de banques de données	106	1,65
32	- Heure du conte	83	1,29
33	- Recherche	60	0,93

De 4 à 5 points, pratiques effectuées de "régulièrement (4) à systématiquement" (5)

De 2 à 4 points, pratiques effectuées de "parfois (2) à régulièrement" (4)

MOYENNE = 2,98

De 0 à 1 point, pratique effectuée de "jamais (0) à rarement" (1)